

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un dépôt provisoire pour les cars de la région Grand Est, installation de 150 m² de bâtiments modulaires et de mâts d'éclairage sur une surface de 17900 m².

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

REGION GRAND EST

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean ROTTNER

RCS / SIRET

2 0 0 0 5 2 2 6 4 0 0 0 1 3

Forme juridique

COLLECTIVITE TERRITORIALE

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	Il est prévu l'aménagement de 55 places de stationnement pour cars et 15 places de stationnement pour véhicules.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Sur une ancienne friche "SEEGMULLER" sis au chemin haut à Strasbourg, la région Grand Est, il est prévu l'aménagement de voiries et de parking pour cars de la région Grand est.

Aucun travaux de démolition n'est prévu en l'absence de bâtiment existant.

Aucun défrichement n'est prévu en l'absence de végétation arborée ou arbustive sur le site.

4.2 Objectifs du projet

Le 1er objectif du projet est de réduire les émissions de GES de moyens de transports de la région Grand Est par la mise en place d'une station GNV, nouveau carburant propre et économique pour les bus de la région Grand Est.

Le 2nd objectif de cette opération consiste en la gestion alternative des eaux pluviales favorisant l'infiltration sur le site limitant ainsi au maximum la mise en charge des réseaux existants chemin Haut et plus largement à l'aval du site.

Enfin, le 3ème objectif consiste à limiter l'évacuation des déblais pour en faire un projet à faible impact carbone, les déblais in situ relevés comme pollués relèveront d'un plan de gestion spécifique

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le site contient pour partie des sols pollués. Une partie d'entre-eux sera excavés et évacués vers une filière agréée suivant le plan de gestion, les autres terres resteront en place et seront modelées.

Les travaux sont les suivants :

*Concernant les Infrastructures :

- surface : nivellement du sol, remblai sans couche de forme
- zone de stationnement de 55 cars et 15 VL avec sous-couche stabilisée, finition enrobé et marquage au sol, réseaux : Eu/EP, éclairage, traitement des eaux de l'aire de stationnement.

*Concernant la superstructure :

- installation d'éléments modulaire en préfabriqués d'une surface de 150m² pour une quarantaine d'agents
- * Equipements associés : local abri poubelle, point d'eau à proximité du parking pour le nettoyage intérieur des cars, prises électriques extérieures aux éléments modulaires, la station GNV.

*Concernant le mobilier :

- mâts d'éclairage, clôture de terrain, portillon d'accès piéton au terrain, vidéo protection, portail d'accès automatique à la zone de remisage.

Aucune opération de débroussaillage n'est prévu en l'absence de végétaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet est dimensionné pour une utilisation temporaire du site jusqu'en 2031, les travaux réalisés étant listé ci-dessus. Il y sera prévu l'installation d'une station GNV mobile, d'un locaux modulaire. Ces travaux doivent être intégrés dans les contraintes de conception.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a été soumis à une procédure ICPE (régime déclaration) pour l'installation d'une station GNV : rubrique n°1413- alinéa 1B : installation de remplissage de réservoirs de GNV, d'une capacité de 1980 m3/heure.

Le projet sera soumis à une procédure loi sur l'eau par rapport à l'infiltration des eaux pluviales.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
nombre de stationnement pour cars	55
nombre de stationnement pour VL	15
surface totale du projet	17900 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

48 chemin haut
67200 STRASBOURG

Coordonnées géographiques¹

Long. 07° 44' 01" 02 Lat. 48° 35' 46" 28

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'EMS est couverte par un plan de prévention de bruit dans l'environnement (PPBE). L'A35 renommée depuis en M35 est classée comme étant une voie couverte par des cartes de bruits stratégiques. La M35 est distante de 450 m depuis le site du projet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est imperméabilisé à 80% . Il est situé en dehors des zones à dominantes humides du CIGALSACE . Il est impossible de réaliser les sondages à la tarière manuelle pour déterminer la pédologie du site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe 9 PPRT dans le bas-rhin. Strasbourg est concerné par l'un de ces PPRT par rapport au port à pétroles, approuvé le 28 novembre 2013.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet se situe en partie sur des sols pollués ayant fait l'objet d'une étude spécifique. Il est annexé à cette présente demande, le plan de gestion des sols pollués établi par un cabinet spécialisé. Les investigations sur les sols ont menées en mai et juillet 2021 et ont mis en évidence des pollutions concentrées, des anomalies marquées, des anomalies diffuses, et une anomalie ponctuelle. Nous renvoyons le lecteur à la page 21 de ce document annexé.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet ne fait parti d'aucun PPCE.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le calage altimétrique du projet limitera l'évacuation des déblais tout en garantissant un bon écoulement des eaux pluviales vers les points d'absorption. La mise en œuvre des structures de voirie et modelage du terrain avec réutilisation des déblais en remblais quand cela est possible sera recherchée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CF paragraphe précédent.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site actuel est presque complètement artificialisé. Il ne se situe pas parmi les corridors écologiques du PLUI de l'EMS. Les dernières broussailles aux abords des bâtiments ont été retirés cet hiver, il n'y a donc plus aucun habitat ou micro-habitat potentiel à l'installation d'une faune ou micro faune variée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est prévu l'installation d'une station GNV à proximité du parking pour alimenter en carburant les cars. Cette station peut constituer un risque technologique. cette station a déjà fait l'objet d'une déclaration ICPE préalable.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le parking à cars induit nécessairement des rotations (arrivées / départ) . A raison de 55 places de stationnement, on peut envisager 1 rotation/jour. Avec un coefficient de sécurité de 10%, on estime à 121 unités par jour. L'activité est essentiellement en journée.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le démarrage des cars et la circulation vont engendrer du bruit. Pour autant, il n'y a pratiquement aucune habitation dans le secteur du marché gare à Cronenbourg. Le projet est lui-même concerné par les nuisances sonores de la M35 (ex-A35).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le parking sera éclairé avec des mâts d'éclairage pour des raisons de sécurité et de vidéosurveillance. Ces mâts seront équipés de leds à basse tension et orientés uniquement vers le sol. Les lampadaires boules seront proscrits.</p> <p>Le site est éclairé indirectement par les autres bâtiments environnants.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Hormis les gaz d'échappement des cars, il n'y aura pas de rejets polluants dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le réaménagement de ce site permettra d'améliorer la gestion des eaux pluviales par infiltration dans un bassin dédié.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Hormis les sanitaires dans les locaux modulaires, il n'y aura pas d'autres effluents domestiques.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

les principales mesures d'évitement-réduction sont les suivantes :

Le choix du site se justifie au regard de l'absence de zone habitée et de sa proximité avec le dépôt de bus de la CTS.

Le site est exonéré de toute contraintes biologiques et de toute démolition de bâtiment.

Il n'y a donc pas à proprement parlé de consommation de terrain naturel ,agricole, forestier.

Les eaux pluviales seront gérées par infiltration et avec une déconnexion des réseaux pluviaux existants.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'évaluation environnementale du projet n'apporterait aucune plus-value par rapport aux rapports d'études existants (plan de gestion des sols pollués, dossier ICPE pour la station GNV) et ceux à venir (dossier loi sur l'eau).

L'objectif du pétitionnaire est de réduire considérablement ses émissions de CO2 concernant ses moyens de transport.

Ce projet permet de mutualiser les installations : atelier, station de lavage, cantine) de la CTS.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Sont volontairement joints à cette présente demande d'examen au cas par cas à la suite des 6 annexes obligatoires précédentes :

Annexe n°7 : Localisation des ZNIEFF par rapport au site du projet

Annexe n°8 : justification du projet

Annexe n°9 : Plan de gestion des sols pollués (source : Bureau d'études PERL)

Annexe n°10: Notice explicative du calage altimétrique et de gestion des eaux pluviales (source : Bureau d'études M2i)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

strasbourg

le,

26.04.2022

Signature

Pour le Président du Conseil Régional
Par délégation
La Responsable du Pôle Transport
de l'Agence Territoriale de Strasbourg


Virginie ALBERTY